

LES MATINALES DE L'IMMOBILIER :

Un nouveau rendez-vous pour les acteurs de l'immobilier rennais d'aujourd'hui et de demain

Malgré l'heure "Matinale" (8 h 00), une trentaine d'acteurs de l'immobilier rennais (architectes, géomètres, banquiers, experts en assurance, maîtres d'ouvrage, notaires, avocats) était présente vendredi dernier 24 juin à l'Hôtel Anne de Bretagne de Rennes pour participer aux premières "Matinales de l'immobilier" organisées à l'initiative de Maître Etienne GROLEAU avocat spécialiste en droit de la construction.

Ces "Matinales" s'adressent particulièrement aux acteurs de l'immobilier rennais d'aujourd'hui et de demain.

Objectif visé : enrichir le débat en favorisant la confrontation des différents points de vue professionnels, techniques et juridiques au travers de quelques problématiques actuelles en essayant d'y apporter une explication concrète et utile.



10 Jacques ARGAUD architecte et Etienne GROLEAU avocat.

Au programme de cette première Matinale, trois sujets d'actualité évoqués par trois intervenants de qualité :

- La vente d'un lot en copropriété (intervention de Maître Damien GUEGUEN notaire associé)
- L'assurance dommage-ouvrage : une assurance inutile ? (table ronde animée par Maître Etienne GROLEAU avocat spécialisé)
- L'immeuble contaminé par le mэрle : enjeux et solutions (intervention de Jacques ARGAUD architecte, expert de justice)